

Rapport annuel 2021-2022

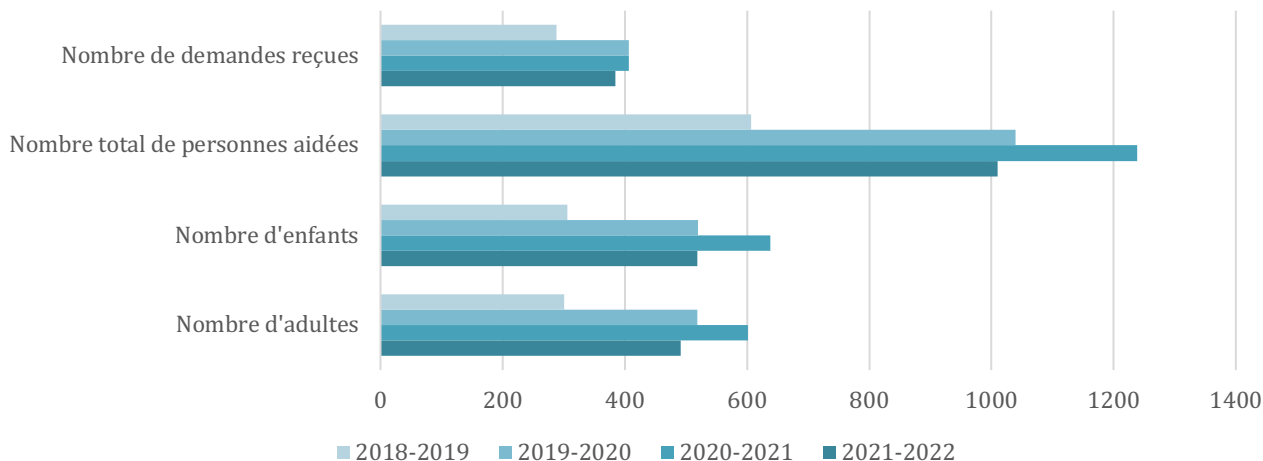


Genève, le 17 octobre 2022

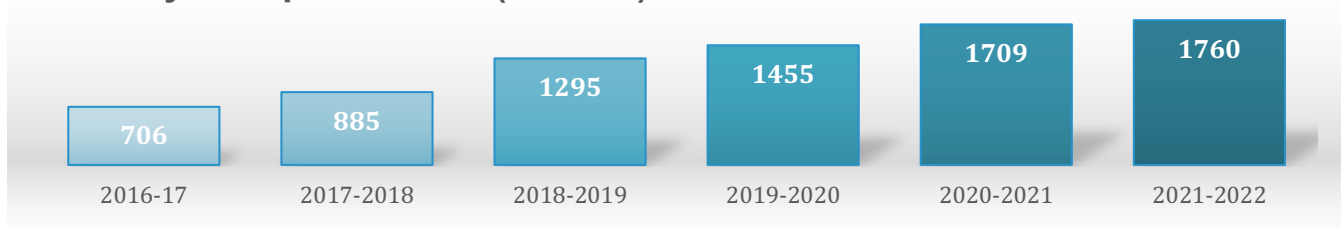
Illumination du Jet d'eau aux couleurs du Secours suisse d'hiver
à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Notre activité à Genève en un coup d'oeil

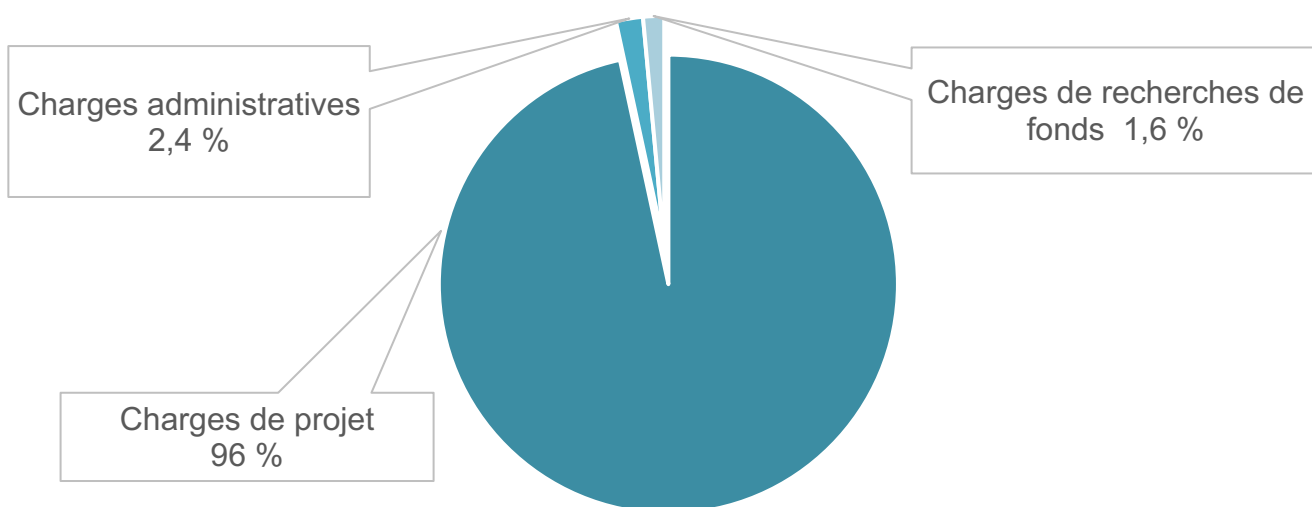
Nombres de demandes reçues et de personnes aidées



Aide moyenne par dossier (en CHF)



Efficacité des dons : 96 % consacrés aux projets d'aide



Nos aides en un coup d'oeil



Aide financière ciblée : notre activité de base consiste en une aide financière sous la forme de prise en charge de factures courantes pour éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.



Prestations Covid-19 : en mars 2020, nous avons lancé nos prestations de soutien pour les personnes économiquement touchées par la crise de coronavirus. Il s'agit notamment de la distribution de bons alimentaires et de prise en charge de factures urgentes.

Ces aides ont été versées jusqu'en avril 2022



Coûts de la santé : les factures de frais médicaux (dans le cadre de la franchise) et de quote-part, les factures de primes-maladie, les frais dentaires ou encore les frais liés à des lunettes sont pris en charge.



Encouragement des enfants : nous permettons aux enfants de familles défavorisées de pratiquer une activité extra-scolaire (sport, musique, danse)



Aide lits : Nous remettons des lits, matelas, oreillers, duvets, linge de lit. Les marchandises sont livrées à la porte de l'appartement et sont produites en Suisse et en Europe.



Cartables : Les cartables et les sacs d'école du Secours suisse d'hiver permettent aux enfants touchés par la précarité de bien démarrer leur scolarité.



Actions spéciales : Les secrétariats du Secours suisse d'hiver lancent régulièrement des initiatives spécifiques adaptées à la situation cantonale. En 2022, notre Comité a continué sa collaboration avec l'association *Le Petit Escabeau*

De tout cœur



Nous faisons preuve de cœur envers les personnes dans le besoin et ne les laissons pas tomber. Montrez vous aussi que vous avez du cœur en soutenant notre travail par un don. Merci !



Vacances et excursions : nous prenons en charge les coûts des colonies de vacances pour enfants et permettons aux familles de profiter de vacances reposantes et de formidables excursions, en particulier en lien avec REKA.



Conseil : Si notre association ne peut offrir une aide spécifique à une personne qui nous contacte, notre assistante sociale la dirige vers un service spécialisé ou une autorité compétente.

1. Message de la présidente

Un pont pour franchir une crevasse qui se présente à un moment dans un parcours de vie, telle est l'image que j'ai sélectionnée il y a quelques années lors des journées de formation du Secours suisse d'hiver pour décrire le fondement de notre activité. Notre but est d'aider de façon occasionnelle pour éviter de tomber dans la crevasse, c'est-à-dire l'endettement, les poursuites et le recours à l'aide publique de l'Hospice général. Nos bénéficiaires souhaitent pouvoir continuer le voyage de leur vie grâce au pont que nous leur offrons, le plus important étant la suite du chemin de l'autre côté ...

Aujourd'hui, je choiserais toujours cette illustration mais la crevasse s'est malheureusement souvent transformée en un large gouffre. A cause de la pandémie du covid-19, de l'inflation, de la hausse des coûts de l'énergie et des primes d'assurance-maladie, la situation financière difficile des personnes qui s'adressent à nous se prolonge dans la grande majorité des cas.

Nous ressentons une grande inquiétude de la part de ceux qui nous contactent car les factures de loyers ou les primes d'assurance-maladie doivent être payées tous les mois. La gestion d'un budget déjà serré devient de plus en plus compliquée et la moindre augmentation des factures occasionne une grande détresse qui peut même se manifester par des crises d'insomnie. Il est aujourd'hui reconnu que la précarité a à la fois des effets matériels mais aussi psychologiques.

Pour répondre à cette problématique, l'aide moyenne par dossier a largement augmenté ces dernières années : elle a doublé depuis 2017-2018 passant de CHF 885.- à CHF 1'760.- pour notre dernier exercice.

Ce travail au quotidien, quelle que soit la saison, est possible grâce à tous nos donateurs qu'ils soient fidèles ou occasionnel : aucun don n'est trop petit car c'est ensemble que nous pouvons agir. Nos bénéficiaires ne cessent de nous transmettre des remerciements : que ce rapport soit l'occasion de les partager avec tous ceux qui rendent notre engagement possible.

Enfin, depuis plusieurs années, un nombre croissant de communes genevoises soutiennent notre action et nous tenons à remercier particulièrement les communes suivantes : Anières, Avusy, Carouge, Chancy, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-Les-Ouates, Satigny, Vandoeuvres et Vernier.

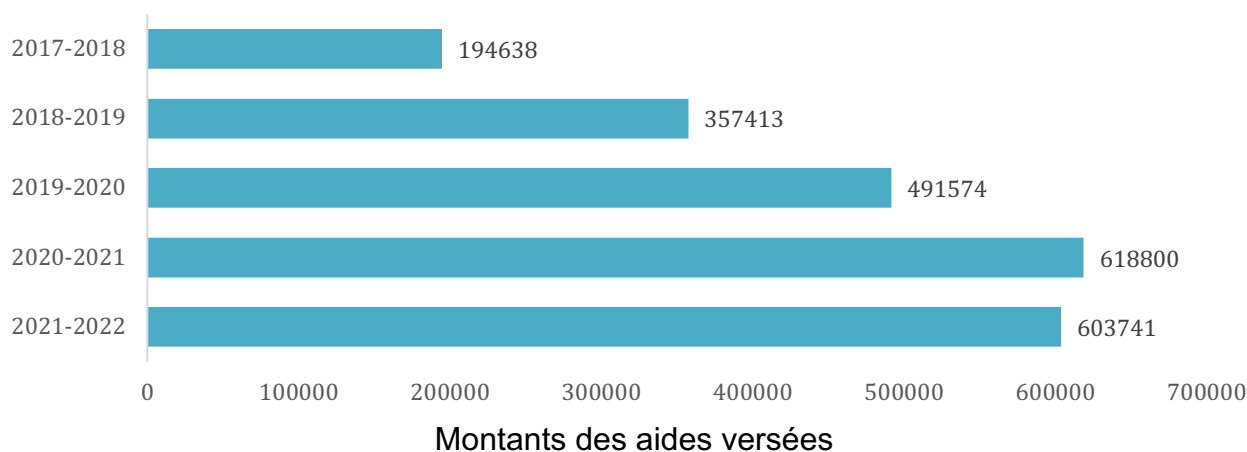


Sylvie Naudy, présidente

2. Aides et prestations

2.1 Généralités

Le montant total des aides apportées entre juillet 2021 et juin 2022 dépasse à nouveau CHF 600'000.- Cela correspond aux paiements de milliers de factures courantes (en particulier les loyers, SIG, frais médicaux, primes d'assurance-maladie, soins dentaires et restaurant scolaire) et à la distribution de cartes-cadeaux pour les achats quotidiens.



Les aides liées au covid-19 ont pris fin au printemps 2022 mais ont encore été utilisées car les effets de la pandémie se sont malheureusement prolongés dans le temps.

Le but de nos interventions étant d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général, il est possible de cumuler nos diverses aides si la situation financière est particulièrement difficile. L'aide financière ponctuelle ordinaire offerte par notre Comité grâce à nos donateurs dans le canton de Genève est plafonnée à CHF 1'000.- par cas et peut par conséquent être complétée par les fonds gérés par l'association faîtière.

Pour l'exercice 2021 – 2022, cela correspond aux montants suivants :

- fonds covid-19 et bons d'achats : CHF 92'265,45
- fonds santé : CHF 172'119,85
- fonds financement complémentaire : CHF 66'706,75

Grâce à des fonds affectés destinés à l'enfance précarisée à Genève reçus il y a plusieurs années, complétés par une partie des legs reçus, nous pouvons également aider spécifiquement les enfants. Ainsi, des cotisations à des clubs sportifs ou des activités récréatives sont incluses dans ce programme.

Pour l'exercice 2021 – 2022, cela correspond à CHF 12'509,25

De même, nous avons à nouveau soutenu l'association *Le Petit Escabeau* en participant à l'acquisition de matériel d'enseignement, en particulier pour l'apprentissage du français à concurrence de CHF 5'000.-

2.2 Programmes d'aides spéciaux financés par l'organisation centrale

L'organisation centrale du Secours suisse d'hiver finance certaines aides pour le canton de Genève sans que cela n'apparaisse dans nos comptes. Le montant total de ce financement s'élève à CHF 37'115.-

Dans le cadre de notre offre « lit », les coûts sont en partie pris en charge par l'organisation centrale. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 16'018.--

Le programme *Empowerment*, créé il y a 10 ans avec la Fondation de M. Roger Federer, est aujourd'hui financé principalement par l'organisation centrale.

Pour le canton de Genève, une dizaine d'enfants sont aidés souvent depuis de nombreuses années. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 20'016.--

Le programme « fournitures scolaires » a permis d'offrir à près de 20 enfants de choisir de magnifiques cartables et du matériel scolaire. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 1'081--

3. Informations statistiques

3.1 Demandes

	2021/2022	2020/2021
Demandes déposées	385	407
Demandes directes	112	171
Demandes émanent de services spécialisés	248	236
(Dossier en suspens)	(25)	
Demandes acceptées	316	362
Demandes rejetées	44	45

3.2 Qui a été soutenu

	2021/2022	2020/2021
Enfants	519	638
Adultes	461	601
Personnes seules	75	74
Couples sans enfant	15	29
Familles	155	181
Familles monoparentales	71	78

3.3 Prestations de soutien fournies (cumul possible)

	2021/2022	2020/2021
Coûts liés à la santé	123	136
Loyers et frais de ménage/Ameublement (lits compris)	153	123
Formation et formation continue	23	11
Vacances et loisirs	13	24
Vêtements	3	5
Autres aides de soutien (y compris aides liées à la crise de la covid-19)	201	223
Conseils	70	120

3.4 Causes de la situation d'urgence (cumul possible)

	2021/2022	2020/2021
Revenu insuffisant, working poor	203	222
Raison de santé	108	78
Taille du ménage	55	41
Changement de la situation familiale (décès, séparation, divorce, chômage)	62	53
Qualification professionnelle insuffisante	47	34
Autre (y compris la crise de la covid-19)	235	269

4. Indications financières

Les comptes annuels 2021-2022 se soldent par un déficit de CHF 47'981,94 qui a été entièrement compensé par un prélèvement sur notre fortune.

Comme les années précédentes, notre Comité peut compter sur des centaines de donateurs et des réserves financières ; il est fondamental pour nous de ne pas refuser de demandes car nous n'aurions pas les fonds ad hoc : utiliser notre fortune est une évidence dans la situation actuelle.

Les comptes annuels complets et révisés, annexe incluse, sont disponibles sur le site internet du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver (<https://ge.secours-d-hiver.ch>)

Les tableaux ci-dessous reprennent les principaux éléments des comptes annuels.

	2021/2022	2020/2021
<u>BILAN</u>		
<u>Actif</u>		
Trésorerie	374'108,28	414'317,22
Créances à court terme	750.--	14'692,50
Actifs de régularisation	4'336,75	15'610,35
Total des actifs	379'195,03	444'620,07
<u>Passif</u>		
Passifs de régularisation	8'714,05	14'288,60
Capital des fonds affectés	12'754,05	7'113,35
Capital de l'organisation	357'726,93	423'218,12
Total des passifs	379'195,03	444'620,07

2021/2022 **2020/2021**

PROFITS ET PERTES (partiel)

Recettes principales

Dons libres	206'331,53	129'816,86
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH hors covid-19 (santé, financements complémentaires)	249'138,50	198'971,40
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH covid-19 et dons généraux affectés covid-19	80'712,20	203'395,32
Recettes exceptionnelles (y compris covid-19)	2'441,15	4'423,57
Autres recettes (bons d'achat, ...)	7'300.--	7'500.--
Total des recettes principales ordinaires et covid-19	545'923,38	544'107,15
Recette extraordinaire : (un legs non affecté)	-----	-----
Dissolution de divers fonds affectés	4'976,60	16'236,30
Prélèvement sur la fortune	47'981,94	72'659,03

Dépenses principales

Soutiens financiers ordinaires	175'095,70	157'522,60
Soutiens financiers avec contribution de l'organisation centrale SSH (santé, financements complémentaires)	246'654,60	203'549,45
Soutiens financiers spécifiques Covid-19 avec contribution de l'organisation centrale SSH fonds coronavirus	92'265,45	213'014,77
Programmes genevois en faveur de l'enfance et les familles défavorisées	34'738,75	37'213,65
Bons d'achat (hors Covid-19)	7'300.--	7'500.--
Frais généraux relatifs aux projets	23'538,35	16'635.--
Frais de recherche de fonds	9'673,09	9'732,85
Frais administratifs	14'475,18	12'537,25
Total des dépenses principales	603'741,12	657'705,57

5. Direction et organisation

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est une association politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS.

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver à Zurich. Cette dernière était présidée par l'ancien Conseil fédéral Samuel Schmidt jusqu'au 6 novembre 2020 ; la présidence a été reprise par le professeur chirurgien cardiovasculaire Thierry Carrel.

Composition du comité au cours de l'année 2021/2022

- Mme Sylvie Naudy, 1297 Founex, présidente
- Mme Monique Baud, 1218 Grand-Saconnex, vice-présidente
- Mme Catherine Pictet, 1253 Vandœuvre, trésorière
- Mme Laurence Brenner, 1208 Genève
- Mme Diane Devaux, 1204 Genève, membre
- M. Antoine Ody, 1203 Genève, membre
- M. Jean-Marc Gisel, 1213 Conches, membre
- M. Olivier Revillard, 1224 Chêne-Bougeries, membre

Les 8 membres de l'organe directeur travaillent bénévolement. Au cours de l'année sous revue, leur engagement a totalisé plus de 200 jours de travail. En raison de la crise de la covid-19, cet engagement bénévole est primordial. Il a été décidé de renoncer à percevoir des indemnités.

L'assemblée générale de notre association portant sur l'année sous revue a eu lieu le 28 octobre 2022. Les comptes de l'exercice 2021-2022 ont été acceptés lors de cette assemblée générale après validation par l'organe de contrôle.

Responsabilité du secrétariat au cours de l'année sous revue 2021/2022

- Pour le secrétariat administratif : Mme Sylvie Naudy, présidente
- Pour le secrétariat du service social : Mme Romana Scenini Bodenmüller, assistante sociale

Organisme de révision au cours de l'année sous revue

- Fidesma Audit Sàrl, avenue Rosemont 12, 1208 Genève
(M. Emmanuel Schwarz)

Il n'y a pas dans le canton de Genève d'autres représentations du Secours suisse d'hiver, ni d'antennes locales.

Notre Comité fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire de son canton. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à ses propres statuts.

Notre association a pour but statutaire d'apporter une aide financière ponctuelle à nos bénéficiaires pour faire face à une situation de précarité momentanée afin d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général. Notre intervention vise ainsi à résoudre cette situation ; elle se fait à titre provisoire et subsidiaire.

Pour statuer sur les demandes pendantes, la présidente et/ou la vice-présidente ou un autre membre du Comité a des contacts en personne ou par téléphone avec l'assistante sociale de notre Comité en charge de l'examen des dossiers reçus. Chaque demande est étudiée avec soin et une réponse efficace est apportée sous forme d'aide financière ou matérielle, voire de conseils afin d'améliorer la situation des requérants.

Il est primordial que chaque demande soit examinée par un professionnel du secteur. Le critère de la subsidiarité est toujours étudié car nous n'intervenons pas pour des prestations qui sont couvertes par des aides publiques. Le nombre des personnes s'adressant directement à nous augmentant régulièrement, l'activité de conseils et d'orientation vers des services sociaux publics ou privés représente une proportion importante du travail de notre assistante sociale.

Pour répondre à la hausse des demandes depuis plusieurs années, le service social de notre association a été augmenté. Ainsi, entre 2018 et aujourd'hui, le taux d'occupation de l'assistante sociale est passé de 10 à 30 % : la meilleure des réponses à l'augmentation des demandes.

Vous trouverez d'autres informations et actualités sur notre site internet :
<https://ge.secours-d-hiver.ch>

Adresse :

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Case postale 3052, 1211 Genève 3
geneve@secours-d-hiver.ch

Et pour vos dons : IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6





@bennytachephotographe

Mmes et MM Monique Baud, Alexandre Moraga, Sylvie Naudy, Catherine Pictet, Laurence Brenner, Romana Scenini Bodenmüller, Jean-Marc Gisel et Olivier Revillard, membres du Comité et assistante sociale.
(absent : M. Antoine Ody. M. Alexandre Moraga remplace Mme Diane Devaux)

**Notre engagement seul ne suffit pas.
Nous tenons à adresser à tous nos donateurs nos vifs
remerciements et leur témoigner notre reconnaissance.**

Secours suisse d'hiver
Comité Genevois
Case postale 3052
1211 Genève 3

geneve@secours-d-hiver.ch
<http://www.secours-d-hiver-geneve.ch>

Merci de votre don.
CCP 12-33-6
IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6

